



## RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2010

La première session de la Commission du Programme des Enquêtes, des Études et du Traitement (CPEET) du Conseil National de la Statistique (CNS) s'est tenue le Mercredi 24 Février 2010 dans la salle 423 du Bâtiment de l'INSAE. L'objectif de cette session est de :

- Présenter le rapport annuel des activités du CNS de l'année 2009,
- Examiner le projet de programme annuel des activités du CNS pour l'année 2010,
- Faire le point de la vulgarisation de la loi n° 99-014 du 12 Avril 2000 et du niveau d'exécution du projet de la plateforme numérique d'interconnexion,
- Présenter les questions émergentes relatives à :
  - o l'environnement et au changement climatique
  - o l'exclusion et la protection sociale
  - o Géo-information
- Rendre compte de la célébration de la Journée Africaine de la Statistique tenue en 2009,

La liste des commissaires participant à cette session figure en annexe.

### **Cérémonie d'ouverture**

A l'ouverture de la session la Directrice de la Coordination Statistique Madame Victorine MENSAH, représentant le DG/INSAE, a souhaité la bienvenue aux commissaires et les remercié d'avoir répondu présent à cette session. Elle a également formulé à cette occasion ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010 aux commissaires avant de les exhorter à une journée de travail fructueuse au regard de la disponibilité et du sérieux qui les ont toujours caractérisés. Enfin elle a déclaré ouverte la présente session de la CPEET.

Après l'observance d'une minute de silence en mémoire d'un commissaire qui nous a quitté à la fin de l'année 2009, la représentante du DG/INSAE a installé le présidium statutaire.

- Président : DIDAVI Edgard du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
- Rapporteur : MARTIN Gibril du Secrétariat du CNS

Le Président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements.

### **I-) Point sur l'exécution du programme annuel des activités du CNS pour l'année 2009**

Après une présentation du dossier par un représentant du S/CNS, les commissaires ont exprimé leurs préoccupations autour des points suivants :

- Critères de détermination des taux d'exécution des activités,

- Observations sur le niveau d'exécution des activités,
- Concours du CNS pour la vulgarisation de la loi n° 99-014 du 12 Avril 2000 au sein des Comités des Directeurs de chaque ministère,
- La mention erronée de la tutelle du service des sapeurs pompiers figurant dans le rapport annuel d'activités de l'année 2009,

A ces différentes préoccupations les membres du présidium appuyés par le personnel du Secrétariat du CNS ont apporté des réponses appropriées.

## **II-) Examen du projet du programme annuel d'activités du CNS pour l'année 2010**

Après une présentation page par page du document, les commissaires se sont intéressés aux points suivants :

- La nécessité d'une programmation des activités ayant un financement assuré,
- L'insertion d'une colonne pondération pour faciliter le calcul du taux de réalisation,
- Le respect du délai d'élaboration des annuaires et des bulletins statistiques et la précision des données à publier dans ceux-ci,
- La mise en place du réseau de partenariat Producteurs/Utilisateurs,
- La poursuite de l'assistance conseil aux services statistiques des structures parapubliques et des ministères sectoriels.

Aux différentes préoccupations exprimées, les membres du Secrétariat du CNS ont apportés des éléments de réponse.

## **III-) Point de la vulgarisation de la loi N°99-014 du 12 avril 2000 au niveau de chacune des structures membres du CNS**

Un tour de table a permis à chaque commissaire d'informer l'assistance sur le niveau d'exécution de cette tâche en attendant la mise à disposition des plaquettes de la loi par le Secrétariat du CNS.

Environ 40% des structures représentées ont entamé la vulgarisation de la loi n° 99-014 du 12 Avril 2000 au sein de leur structure. Les commissaires ont suggéré l'accompagnement du Secrétariat du CNS dans cette tâche.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution de cette tâche par les représentants des structures qui ont entamé la vulgarisation de la loi n° 99-014 du 12 Avril 2000 sont :

- La non disponibilité des plaquettes de la loi,
- Le manque d'éclairage pour répondre à certaines questions relatives à la loi.

Le Secrétariat du CNS a suggéré de commencer la sensibilisation dans le cadre immédiat des membres du CNS et auprès des responsables des structures déconcentrées. La sensibilisation auprès des responsables des communes sera poursuivie dès que les plaquettes seront disponibles.

## **IV-) Compte rendu du niveau d'exécution de l'établissement d'une plate-forme numérique d'interconnexion des structures du SSN avec l'INSAE**

Un cabinet a été sélectionné pour faire l'étude de faisabilité de la plateforme numérique et la mission des experts/consultants arrivera le 25 février pour ensuite visiter les services compétents de l'INSAE et des structures sectorielles à partir du 02 mars 2010. Les commissaires ont été informés des visites à effectuer dans les différentes structures suivant un calendrier qui sera établi par le Secrétariat du CNS.

#### **V-) Présentation de la prise en compte des amendements sur le recensement des structures productrice de la statistique.**

Après une présentation verbale des amendements relatifs au Recensement des Structures Productrices de la Statistique, les commissaires ont validé le rapport sous réserve de la prise en compte de la reformulation de la démarche méthodologique dudit recensement.

#### **VI-) Présentation des questions émergentes**

Après la présentation des trois communications sur :

- l'Environnement et Changement Climatique
- l'Exclusion et la protection sociale
- Géo-information

Les commissaires ont suggéré de confier les recherches sur le thème de l'environnement et du changement climatique au Ministère chargé de l'Environnement, ceux du thème de l'exclusion et de la protection sociale au Ministère chargé de la Famille et de la Solidarité Nationale et que l'exposé sur la Géo-information soit transformé en module de formation à l'endroit des membres du CNS.

#### **VII-) Point de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) tenue en 2009**

La Journée Africaine de la Statistique doublée du deuxième mois de la Statistique de l'année 2009 a connu une participation massive à la présentation des communications, à la tenue des conférences grand public, à l'organisation des tables rondes et à la fréquentation des stands. Toutefois, il a été déploré l'absence des membres des structures du CNS.

#### **VIII-) Examen de la mise œuvre du suivi des recommandations**

Une présentation a permis d'informer les commissaires sur la mise en œuvre des recommandations. A cette étape, le point d'exécution du Recensement Nationale de l'Agriculture (RNA) a été exposé et il a été relevé que l'arrêté mettant sur pied le comité d'organisation n'a pas été fonctionnel. Aussi, le RNA a été financé à 95% par le budget national, d'où les difficultés de décaissements pour la réalisation des opérations statistiques de terrain.

#### **Questions diverses**

Une question sur l'établissement de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) a permis à informer les commissaires sur la procédure de la délivrance du numéro IFU.

Une question sur la prestation de serment du statisticien a permis de retenir que la question soit étudiée au sein du Secrétariat du CNS. De même il a été demandé d'envoyer officiellement la SNDS à toutes les structures sectorielles. A cet effet, le Secrétariat du CNS attend la multiplication du document avant de procéder à sa vulgarisation.

### **Point des recommandations**

Au terme des travaux les commissaires ont formulés les recommandations suivantes :

- Transmettre au Secrétariat du CNS les taux d'exécution des activités statistiques de l'année 2009 au plus tard le 05 Mars 2010,
- Envoyer au cours de la publication des exemplaires des annuaires et bulletins statistiques produits au Secrétariat du CNS et aux structures statistiques des ministères sectoriels,
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement des activités des ministères sectoriels,
- Elaborer un canevas pour l'élaboration du PTA (Programme de Travail Annuel) du CNS et l'envoyer aux structures sectorielles.

**Fait à Cotonou le 24 Février 2010**

**La Commission.**

## ANNEXE

### LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure d'origine
01	GBAGLO Chrislain	DPP/MISP
02	AHOSSI Euloge P.	DPP/MESRS
03	HOUANGNI Mahougnon	DPP/MEE
04	COUAO-ZOTTI Gérard	DDPD Atl-Lit
05	VIU Edgard	DPP/MJLDH
06	MEDEGAN C. Symphorien	DPP/MDGLAAT
07	KADIRI B. Ousmane	Chambre d'Agriculture
08	BABADJIHOU Charles	DPP/MJSL
09	GBAGBA Hippolyte	DPP/MCTIC
10	KPATINDE Gérard	DPP/MPDEPP-CAG
11	ZINZOU A. Jacques	DGAE /MEF
12	SALAMI Gafard	DPP/MUHRFLEC
13	DIDAVI Edgard	DPP/MAEP
14	SOEDE Michel	INSAE
15	GUEDEGBE Darius	INSAE
16	ABODE Jean-Marie	INSAE
17	TEKA Cécile	INSAE
18	MENSAH Victorine	INSAE
19	ADJE Rosalie	INSAE
20	GOGAN Gillis	INSAE
21	MARTIN Gibril	INSAE